Commission Technique Départementale
de Volley-ball

Réunion du 22/09/2008

Présence

Christelle REPERANT :	X	Michèle DHERVILLEZ :	X	Isabelle FERON :	X
Damien PLANSSON :		Patrick BROSSARD :	X		
François GIRAUD :	X	Stéphane GADOIS :	X		
Laurent SOLVET :	X				

Ordre du Jour / Table des matières

1. Point sur les inscriptions d'équipes reçues... et celles non reçues....1
2. Planning saison adultes....1
3. Demandes dérogatoires des clubs....2
4. Constitution des poules adultes....2
5. Modifications du règlement adultes....3
6. Nouvelle organisation des championnats jeunes....7
7. Planning saison jeunes....7
8. Contrôle des licences....7
9. Formations proposées....7
10. RNJ....8
11. Points divers....8
12. Synthèse des tâches à venir....8
13. Prochaines réunions....8

1 Point sur les inscriptions d'équipes reçues... et celles non reçues

Relance mail par Isabelle le jeudi 18/09/2008.

Relance téléphonique par Patrick ce lundi.

Inscriptions reçues : 28 masculines (+5 encore espérées), 15 féminines (+1), 10 mixtes (+2),

2 Planning saison adultes

Proposition de Patrick de juin	Proposition de Stéphane de septembre	Souhaits de François
. début le 11/10/2008, fin le 28/03/2009 . 3 we libérés pour la Coupe 91 . finale Coupe 91 le 04/04/2009	. début le 11/10/2008, fin le 04/04/2009 . 4 we libérés coïncidant avec des phases de la Coupe Nat . 3 plages pour la Coupe 91 . barrages le 09/05/2009 . finale Coupe 91 le 16/05/2009	. libérer we Téléthon 6/12, . Coupe 91 : plutôt plage que we précis mais avec au moins un we libre dans la plage . un seul we libre (ou Coupe) entre les vacances Noël/février et février/Pâques : 5 matchs pour 11 we (au lieu de 4)

Planning retenu :

- championnat : début le 11 octobre, fin le 4 avril, par séquence de 2 week-ends séparés par un « trou » , à ce jour pas de barrage (11/10, 18/10, 03/11, 22/11, 29/11, 13/12, 10/01, 17/01, 31/01, 07/02, 08/03, 15/03, 29/03, 04/04)
- coupe : 3 phases entre chacune des vacances, finales le we du 16 mai (à Courcouronnes ?)
- finales coupes nationales : le 30 mai à Albi

3 Demandes dérogatoires des clubs

Equipe	Requête	Décision
Ballainvilliers - Masc - Promo excellence	ne pas être dans la même poule que Plessis-Pâté (raison : problèmes entre équipes ou joueurs)	Requête annulée par suivante
Ballainvilliers - Masc - Promo excellence	Faire jouer les deux équipes en Honneur (raison : pb effectifs)	Les deux en D4
Ballainvilliers - Masc - Promo excellence	jouer avec une femme en permanence	Conforme au règlement 2007-2008
Lisses - Saint-Vrain - Fém -	équipe bi-club (raison : pb effectifs)	Les filles ont choisi Lisses 2
Orsay - Masc -	jouer en excellence masc (finalistes C91 et ont battu des excellences)	En D1
Plessis-Pâté - Fém 2	jouer en promo-excellence	En D2
Arpajon - Fém	Inclure 2 filles de l'équipe mixte de Marcoussis-Linas (pas d'équipe fém à Marcoussis, pas d'équipe	OK après modification du règlement

4 Constitution des poules adultes

Tableau à revoir à la fin de la semaine en fonction des inscriptions tardives.

	Masc D1	Masc D2	Masc D3	Masc D4	Fém D1	Fém D2	Mixte 1
Nb d'équipes	9	8	8	8	8	8	11
Principe	Matchs aller puis 2 poules : les 4 premiers + les 5 suivants	Poule classique	Poule classique	Poule classique	Poule classique	Poule classique	Matchs aller uniquement
Résultats phase 1 conservés ?	Oui puisque tous se rencontrent	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Montée et barrage	n/a	Les 2 premiers	Les 2 premiers	Les 2 premiers	n/a	Les 2 premiers	n/a
Descente et barrage	Les 3 derniers	Les 2 derniers	Les 2 derniers	n/a	Les 2 derniers	n/a	n/a

5 Modifications du règlement adultes

Objectif :	Autoriser le changement de club d'un joueur quand le club se retrouve, au final, sans équipe
Ancienne formulation :	3A : .../... Un(e) joueur(se) licencié(e) dans un club ne peut changer d'associations en cours de la saison même s'il n'a joué aucun match
Nouvelle formulation :	3A : .../... Un(e) joueur(se) licencié(e) dans un club ne peut changer d'association en cours de la saison qu'aux conditions suivantes : . le changement est demandé avant le 30 novembre, **ET** . le club d'origine, dans la catégorie concernée (féminin ou masculin), n'a pas inscrit d'équipe ou l'ensemble des équipes inscrites dans la catégorie est déclaré en forfait général. Si le club d'origine conserve une équipe mixte et que le joueur a joué au moins un match au sein de celle-ci, il reste, par ailleurs, inscrit dans le club et dans cette équipe mixte.
Formulation retenue :	3A : .../... Un(e) joueur(se) licencié(e) dans un club ne peut changer d'association en cours de la saison qu'aux conditions suivantes : . le changement est demandé avant le 15 novembre, **ET** . le club d'origine, dans la catégorie concernée (féminin ou masculin), n'a pas inscrit d'équipe ou l'ensemble des équipes inscrites dans la catégorie est déclaré en forfait général. Si le club d'origine conserve une équipe mixte et que le joueur a joué au moins un match au sein de celle-ci, il reste, par ailleurs, inscrit dans le club et dans cette équipe mixte. Le joueur devra prendre une nouvelle licence dans le club l'accueillant.

Objectif :	Autoriser une femme à jouer en libero dans une équipe masculine, même en présence de remplaçants masculins
Ancienne formulation :	3E : Pour les associations ayant engagé dans le championnat au moins une équipe féminine, une joueuse peut compléter une équipe masculine à n'importe quel niveau, à la seule condition que la joueuse soit la 6éme personne et dernière personne de l'équipe (pas de remplaçant).
Nouvelle formulation :	3E : Pour les associations ayant engagé dans le championnat au moins une équipe féminine : . une joueuse d'une équipe féminine peut compléter une équipe masculine à n'importe quel poste, à condition que cette joueuse soit la 6éme personne et dernière personne de l'équipe (pas de remplaçant, pas de libero pour le match concerné), . une joueuse peut occuper le poste de libero dans une équipe masculine à condition que cette joueuse joue exclusivement au sein de cette équipe (hors mixte, voir article 3A)
Formulation retenue :	3E : Pour les associations ayant engagé dans le championnat au moins une équipe féminine, deux joueuses au maximum peuvent être inscrites sur la feuille de match.

Objectif :	Autoriser le renvoi des feuilles de match par message électronique
Ancienne formulation :	2F : L'équipe recevant doit fournir la feuille de match et doit l'expédier pour nous parvenir au plus tard le vendredi suivant la date du match. 2G : La feuille de match doit être envoyée à : Volley-ball UFOLEP91 - 8 allée Stéphane Mallarmé - BP 58 - 91002 EVRY CEDEX.
Nouvelle formulation :	2F : L'équipe recevant doit fournir la feuille de match et doit faire en sorte qu'elle parvienne à l'UFOLEP au plus tard le vendredi suivant la date du match, par dépôt, courrier~~, par télécopie~~ ou, **une fois numérisée**, par messagerie électronique. Dans le cas d'envoi par messagerie, le responsable de l'équipe reçue et le Président du club doivent également en être destinataires et l'original devra être envoyé à l'UFOLEP à l'issue de la phase concernée (matchs aller / matchs retour). 2G : L'original de la feuille de match doit être envoyée à : Volley-ball UFOLEP91 - 8 allée Stéphane Mallarmé - BP 58 - 91002 EVRY CEDEX. Le mail contenant la feuille scannée doit être adressé à : ????????@????.??? Les équipes sont aussi invitées à notifier leurs résultats sur le site de la CTD (procédure informative à ce jour) : http://www.ufolep91-volley.org/
Formulation retenue :	2F : L'équipe recevant doit fournir la feuille de match et doit faire en sorte qu'elle parvienne à l'UFOLEP au plus tard le vendredi suivant la date du match, par dépôt, courrier, télécopie ou, **une fois numérisée**, par messagerie électronique. Dans le cas d'envoi par télécopie ou message électronique, l'original devra être envoyé à l'UFOLEP à l'issue de la phase concernée (matchs aller / matchs retour). 2G : L'original de la feuille de match doit être envoyée à : Volley-ball UFOLEP91 - 8 allée Stéphane Mallarmé - BP 58 - 91002 EVRY CEDEX. Le mail contenant la feuille scannée doit être adressé à : isabelle.feron@ufolep91.org Les équipes sont aussi invitées à notifier leurs résultats sur le site de la CTD (procédure informative à ce jour) : http://www.ufolep91-volley.org/

Objectif :	Nouveau décompte des résultats afin de motiver l'équipe menée à se battre jusqu'au bout
Ancienne formulation :	7A : Résultats et classements Ils découlent de l'addition des points obtenus : Match gagné = 2 points - Match perdu = 1 point - Match forfait = 0 point
Nouvelle formulation : v1	Le mode de classement appliqué en UFOLEP 37 : 1 pt de participation à un match (forfait = 0 pt), 2 pts pour la victoire et 1 pt par set gagné. Ce qui donne la victoire à 6 pts, une défaite en 5 sets à 3 pts, une défaite en 4 sets à 2 pts et une défaite en 3 sets à 1 pt. Avantage : valorise les sets gagnés et insiste les équipes à jouer à fond tous les matchs. Inconvénient : les écarts entre équipes peuvent rapidement être énormes. Mais par expérience, une équipe forte reste forte et une équipe faible reste faible. On peut avoir des différences dans le ventre mou d'une poule. Inconvénient : le nombre de points distribués par match est variable (de 9 à 7, 6 si forfait) 7A : Résultats et classements Ils découlent de l'addition des points obtenus pour chaque rencontre ; les points obtenus pour chaque match sont la somme de trois éléments : Match joué = 1 point – Match gagné = 2 points – Set gagné = 1 point Soit, au total : Match gagné = 6 points – Match perdu en 5 sets = 3 points – Match perdu en 4 sets = 2 points – Match perdu en 3 sets = 1 point – Match forfait = 0 point
Nouvelle formulation : v2	Le mode de classement dit à l'italienne : 3 pts en cas de victoire en 3 ou 4 sets, 2 pts en cas de victoire en 5 sets, 1 pt en cas de défaite en 5 sets, 0 pt dans tous les autres cas. Avantage : incite les équipes à essayer de gagner au moins 2 sets si elles sont faibles. Inconvénient : une équipe forte expédiera le match en 3 ou 4 sets et donc les scores des sets peuvent être sévères. Avantage : le nombre de points distribués par match est constant (3) 7A : Résultats et classements Ils découlent de l'addition des points obtenus pour chaque rencontre : Match gagné en 3 ou 4 sets (3/0 ou 4/1) = 3 points – Match gagné en 5 sets (3/2) = 2 points – Match perdu en 5 sets (2/3) = 1 point – Match perdu en 4 ou 3 sets (1/3 ou 0/3) = 0 point – Match forfait = 0 point
Formulation retenue :	7A : Résultats et classements Ils découlent de l'addition des points obtenus pour chaque rencontre : Match gagné en 3 ou 4 sets (3/0 ou 4/1) = 4 points – Match gagné en 5 sets (3/2) = 3 points – Match perdu en 5 sets (2/3) = 2 point – Match perdu en 4 ou 3 sets (1/3 ou 0/3) = 1 point – Match forfait = 0 point

Objectif :	Spécificités de l'Open 4x4 (jours, nb de sets ?)
Ancienne formulation :	4A : Les matchs ont lieu le vendredi soir, le samedi après-midi ou soir et le dimanche matin.
Nouvelle formulation :	4A : Les matchs ont lieu : . les soirs du lundi au jeudi pour le championnat Open 4x4, . le vendredi soir, le samedi après-midi ou soir et le dimanche matin pour les autres championnats.
Formulation retenue :	1: Pour les compétitions Mixtes et Open 4x4, sera appliquée la même hauteur du filet que pour les adultes masculins (2m43). Pour les compétitions Open 4x4, seront joués 3 sets (scores possibles : 3/0 ou 2/1). 4A : Les matchs ont lieu : . les soirs du lundi au jeudi pour le championnat Open 4x4, . le vendredi soir, le samedi après-midi ou soir et le dimanche matin pour les autres championnats.

Objectif :	Modifications propres au calendrier 2008-2009
Ancienne formulation :	5F : La date limite pour jouer les matchs ALLER est fixée au 22 décembre 2007. 5G : La date limite pour jouer les matchs ALLER pour le championnat mixte est fixée au 19 janvier 2008. 5H : Déroulement de la saison, montée, descente .../...
Formulation retenue :	5F : La date limite pour jouer les matchs ALLER féminins et masculins est fixée au 12 février 2009. 5G : La date limite pour jouer les matchs ALLER pour le championnat mixte est fixée au 15 mai 2009. 5H : La date limite pour jouer les matchs RETOUR est fixée au 15 mai 2009 5H : Déroulement de la saison, montée, descente .../...

Objectif :	Clarification du statut des joueurs multi-clubs et des équipes multi-clubs
Ancienne formulation :	3A : Un(e) joueur(se) ne peut être licencié(e) que dans un seul club UFOLEP et ne peut jouer que dans une seule équipe engagée en championnats masculins et féminins, exception faite pour le mixte où un ou une joueuse peut évoluer dans le championnat masculin ou féminin et dans une équipe du championnat mixte dans la même association. .../...
Nouvelle formulation : v1 (la plus permissive)	3A : Un(e) joueur(se) ne peut jouer que dans une seule équipe engagée en championnats masculins et féminins ; un(e) joueur(se) membre d'une équipe évoluant en championnat masculin ou féminin peut également intégrer une, et une seule, équipe inscrite en championnat mixte. Dans le cas d'une participation à deux championnats (mixte + masculin/féminin), les équipes peuvent être de deux clubs UFOLEP différents ; dans ce cas, le(la) joueur(se) devra posséder deux licences (une pour chaque club). Quel que soit l'origine des joueurs d'une équipe, cette dernière portera le nom du club qui l'inscrit. .../...
Nouvelle formulation : v2 (moins permissive)	3A : Un(e) joueur(se) ne peut jouer que dans une seule équipe engagée en championnats masculins et féminins ; un(e) joueur(se) membre d'une équipe évoluant en championnat masculin ou féminin peut également intégrer une, et une seule, équipe inscrite en championnat mixte. Dans le cas d'une participation à deux championnats (mixte + masculin/féminin), les équipes peuvent être de deux clubs UFOLEP différents aux conditions suivantes : . le club accueillant le(la) joueur(se) en équipe mixte ne doit pas avoir d'équipe de la catégorie (masculin ou féminin) du(de la) joueur(se), . le club accueillant le(la) joueur(se) en équipe unisexe (masculin ou féminin) ne doit pas avoir d'équipe mixte, , le(la) joueur(se) devra posséder deux licences (une pour chaque club). Quel que soit l'origine des joueurs d'une équipe, cette dernière portera le nom du club qui l'inscrit. .../...
Formulation retenue :	3A : Un(e) joueur(se) ne peut jouer que dans une seule équipe engagée en championnats masculins et féminins ; un(e) joueur(se) membre d'une équipe évoluant en championnat masculin ou féminin peut également intégrer une, et une seule, équipe inscrite en championnat mixte. Un joueur (ou une joueuse), inscrit dans le même club pour la deuxième année consécutive, participant à un championnat masculin ou féminin (réciproquement mixte) peut jouer dans une équipe mixte (réciproquement masculine ou féminine) d'un autre club si son club d'origine n'engage pas d'équipe mixte (réciproquement masculine ou féminine). Le joueur devra alors prendre une deuxième licence dans le club l'accueillant.

6 Nouvelle organisation des championnats jeunes

Propositions de Patrick

- passer de 2 catégories « très jeunes » (Poussins, Benjamins) à 5 (Pupilles, Poussins Honn, Poussins Exc, Benjamins Honn, Benjamins Exc)
- les pupilles font 3 tournois dans la saison,
- les Poussins et Benjamins Honneur font 5 tournois en matinée dans la saison,
- les Poussins et Benjamins Excellence font 5 tournois en matinée dans la saison, plus 2 tournois d'une journée,

Propositions d'Arnaud

- faire jouer les Poussins en 2x2 sur un ½ terrain de 4m x 4m (et non plus en 4x4 sur 7m x 7m)
- garder la formule actuelle pour les Benjamins : 4x4 sur un ½ terrain de 7m x 7m
- faire jouer séparément les minimes masculins et féminines
- faire jouer les cadet/tes-juniors en 6x6 (et pas en 4x4).

Orientations retenues, mais susceptibles d'être modifiées au vu des inscriptions d'équipe à recevoir :

- création d'une catégorie Pupille,
- les Pupilles joueront en 2x2 sur 4mx4m, les Poussins en 4x4 sur 6mx6m, les Benjamins en 4x4 sur 7mx7m, les Minimes en 4x4 en séparant M & F si le nombre d'équipes le permet,
- tournoi pour composition des poules (Minimes et Cadet/tes) ;
  gymnase à trouver (Isabelle contacte Ris-Orangis ; Patrick demande pour Viry).

7 Planning saison jeunes

Tournoi le dimanche 19 octobre pour composition des poules (Minimes et Cadet/tes).

Début des rencontres les 18 et 19 novembre.

8 Contrôle des licences

Un rappel par mail sera fait aux responsables de club et d'équipe sur l'obligation d'être licencié pour disputer un match et sur les conséquences disciplinaires (Isabelle ou François ?)

Les feuilles des deux premiers matchs seront vérifiées par l'UFOLEP pour détecter les éventuels inscrits non licenciés à la date du match.

En cas d'inscription d'un joueur non licencié, le match sera déclaré perdu par forfait pour l'équipe fautive (score 4/0 selon notre nouveau barème)

9 Formations proposées

Animation, Arbitrage : le contenu n'a toujours pas été arrêté par les instances nationales ; Isabelle et Arnaud ont la charge de proposer quelque chose, mais le temps leur manque...

Règlement : demander à François J. s'il est disposé à en animer.

Perfectionnement technique : contacts pris par Arnaud pour un stage du mardi 14 au samedi 18 avril, au CRJS de Chartres ; pour 30 personnes : 4245 € en pension complète + 100 € de goûters + 250 € de transports animateurs

Secourisme : prochaines sessions animées par Isabelle : 28 et 29/10, 22et 23/12 à Lisses ; entre 50 et 55 € par stagiaire

10 RNJ

RNJ du 21 au 23 mai 2009 à Limoges.

Participation de la CTD aux frais de transport. Équipes de l'Essonne supportées par des clubs volontaires.

Pour le 19 octobre, mail d'information aux clubs.

Réponses des clubs désirant être « support »pour le 21 novembre.

Routage aux adhérents début décembre.

11 Points divers

Coupe Nationale : François J. s'en occupe toujours.

Budget, subventions : reconduction des actions de l'an dernier, à l'exception du beach.

12 Synthèse des tâches à venir

A valider...

Date objectif	Description	Fran G	Mich D	Dam P	Lau S	Stéf G	Chr R	Pat B	Isa F	Arn R
3-sept.	Projet financier 2008 à rendre à l'Ufolep		x							
27-sept.	Finalisation des poules adultes							x		
28-sept.	Actualisation du planning adultes					x				
28-sept.	Màj du règlement	x							x	
28-sept.	Màj de la feuille de match (coordonnées, signature au verso)	x								
2-oct.	Routage club pour championnat adultes	x						x	x	
5-oct.	Trouver gymnase pour tournoi jeunes du 19 octobre							x	x	
11-oct.	Premiers matchs adultes									
11-oct.	Réception des inscriptions d'équipes jeunes								x	
19-oct.	Mail d'information sur RNJ	x			x				x	
29-oct.	Routage club pour championnat jeunes	x			x				x	
30-oct.	Demander à FJ si disponible pour formations au règlement	x								
5-nov.	Contrôler les licences sur feuilles de match								x	
6-nov.	Réunion CTD sur contrôle licences									
10-nov.	Réunion CTD sur championnats jeunes									
26-nov.	Trouver gymnases pour tournois M, P & B	x								
6-déc.	Préparation courrier et mail aux adhérents sur RNJ				x					
31-déc.	Demander à Courcouronnes pour les finales de la Coupe 91									
	Organisation du stage de perfectionnement									x

13 Prochaines réunions

Jeudi 6 novembre : licences

Lundi 10 novembre : jeunes